

Pôle Recherche, International,  
Partenariats et Innovation

Objet : Chaires internationales associées.  
Note de cadrage

Mission Investissements d'Avenir

Dossier suivi par : Carlos Mendoza

## Chaires internationales associées

L'Initiative d'Excellence de l'université de Bordeaux met en place un dispositif de soutien aux projets de recherche et d'innovation destiné à des personnalités de grande renommée internationale, exerçant leur activité principale à l'étranger, et souhaitant développer des activités nouvelles dans des unités de recherche et de formation, ou dans des structures d'innovation du site bordelais (IRT, IHU, ITE, plateformes de formation, etc.). Ces chaires visent à soutenir des structures du périmètre académique bordelais dans leur souhait de s'adjoindre des compétences stratégiques, non présentes sur le site, par l'accueil de personnalités éminentes employées par un établissement à l'étranger, sur des longues durées, pour le développement de projets d'envergure sur le site.

Deux types d'actions, pouvant être complémentaires et à développer de manière étroite avec l'environnement bordelais, sont privilégiés :

**dans le domaine de la formation et du transfert des savoirs**, l'intégration dans l'offre de formation de projets ambitieux portés par des personnalités reconnues et susceptibles d'augmenter la visibilité de l'offre du site bordelais à l'international, et son attractivité vis-à-vis d'étudiants et de chercheurs ;

**dans le domaine de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologies**, la consolidation de projets collaboratifs sur le site bordelais par la mise en place d'équipes internationales pouvant contribuer à l'émergence d'un nouveau domaine de recherche, et susceptibles d'attirer des financements extérieurs, notamment européens, pour le développement d'activités à forte valeur ajoutée.

Seuls des candidats employés par une institution étrangère sont éligibles à ce dispositif. Un nombre très limité d'opportunités sera proposé, indicatif du niveau d'exigence requis pour prétendre à ce type de support.

## Durée

Des contrats pluriannuels seront mis en place (avec le candidat lui-même ainsi qu'avec son institution de rattachement), dans le but de garantir le caractère durable de la collaboration. L'employeur principal doit être l'institution d'origine, qui doit être informée et donner son accord pour que la collaboration soit installée, approuver le calendrier des visites et les termes du contrat, notamment en ce qui concerne les clauses de propriété intellectuelle, les règles de publication et de confidentialité.

Les Chaires internationales associées seront financées pour des périodes de 3 ans. Elles impliqueront des périodes de présence effective de travail sur le site bordelais pour des durées minimales de 3 semaines consécutives, et de 9 semaines en cumul annuel, garantissant une réelle implication dans l'organisation locale. Seront considérées éligibles les propositions impliquant des personnalités respectant les critères suivants :

- une trajectoire scientifique, académique, industrielle ou institutionnelle de très haut niveau ;
- exerçant l'activité principale à l'étranger ;
- une participation essentielle au développement d'un projet à haute valeur ajoutée au sein d'une unité de recherche ou de formation, ou d'une structure d'innovation de l'université de Bordeaux ou d'un des partenaires de l'IdEx Bordeaux.

Les projets entrant dans les priorités scientifiques (y compris sur le volet formation ou innovation) portées par l'IdEx Bordeaux seront considérés comme prioritaires.

## Financement

Dans le cadre de ce dispositif, l'IdEx Bordeaux pourra contribuer à la rémunération (ou son équivalent) du porteur de la chaire (au prorata des périodes de présence effective sur le site), des frais de déplacement et/ou de fonctionnement.

## Dépôts de propositions

Les propositions doivent être présentées par une structure de recherche, de formation ou d'innovation d'un des établissements partenaires de l'IdEx Bordeaux, qui devra argumenter l'intérêt du projet pour la politique de site en général, et pour la politique de l'IdEx Bordeaux en particulier, ainsi que ses perspectives à moyen et long termes. Pour ce faire, une lettre d'intention émanant du directeur de la structure d'accueil devra être déposée sur la page web du dispositif (<http://idex.u-bordeaux.fr/Chaires-Internationales>, rubrique « Dépôt de propositions »), accompagnée du CV de la personne pressentie pour occuper la chaire.

Les propositions seront étudiées par le Comité opérationnel de l'IdEx Bordeaux et soumises aux Conseil de gestion, prenant en considération les critères suivants :

- trajectoire scientifique et académique, réalisations et réputation internationale du candidat ;
- qualité du projet, soutenabilité et pertinence par rapport aux priorités de l'IdEx Bordeaux ;
- intérêt stratégique pour le site bordelais ;
- retombées attendues.

Les propositions seront étudiées au fil de l'eau et une présélection sera faite dans les 8 semaines suivant la réception du dossier. Suite à cette présélection, le candidat retenu sera invité à déposer un projet sur 3 ans incluant les perspectives de développement technologique et de transfert et précisant les périodes de visite envisagées. La faisabilité administrative du projet sera ensuite étudiée avec le chercheur et son établissement de rattachement, avant que le Conseil de gestion IdEx ne se prononce sur l'octroi du support.